

Fiche notion : la parole théâtrale

I. Le texte de théâtre

- **Le texte de théâtre se compose de deux types d'énoncés :**
- **les paroles des personnages**, c'est-à-dire le texte prononcé par les acteurs lors de la représentation.
- **les didascalies** On distingue plusieurs types de didascalies :
 - les didascalies initiales : liste des personnages, indications sur leur statut et leurs relations, précisions sur le lieu et le moment de l'action, etc.
 - les didascalies externes : entre parenthèses ou en italiques, elles donnent des indications sur le déplacement, la gestuelle des personnages, l'intonation de leurs discours. Les didascalies expressives sont assez rares dans le théâtre classique.
 - les didascalies internes : elles sont contenues dans le discours des personnages.
- **La double énonciation** : sur scène, le discours d'un personnage ne s'adresse pas seulement à un autre personnage, **il s'adresse aussi, indirectement, au public**. C'est ce que l'on nomme **la double énonciation**. Cela signifie qu'une réplique peut être reçue différemment par le personnage et par le spectateur, qui a en général plus d'informations que lui. C'est ce principe de double énonciation qui permet le **quiproquo** (malentendu comique, le spectateur connaissant ce que le personnage ignore) ou la **méprise tragique** (le personnage ne discerne pas la menace qui pèse sur lui et dont le spectateur est informé).

Ex :

.....

.....

II. La parole des personnages

- **La distribution de la parole**
- La distribution de la parole est un **enjeu essentiel** : qui parle ? à qui ? Qui prend la parole, qui la garde, qui la coupe, qui la perd, qui refuse de la prendre ?

Ex :

.....

.....

Au théâtre, **la parole est action**, dans la mesure où elle peut bouleverser une situation, servir à dominer ou à séduire un interlocuteur.

- **Les formes du dialogue théâtral**

	Définition	Effet cherché	Exemples
La tirade	Longue réplique (parfois un récit, une plaidoirie ou un réquisitoire), qui s'adresse à un ou plusieurs interlocuteurs.	Soigneusement composée, elle permet au personnage de se faire écouter, d'être au centre de l'attention, de développer un point de vue.	Tirade d'Angélique pour convaincre son mari de sa bonne volonté dans la scène 6 de l'acte III.
La répartie	Réplique brève et souvent incisive	Elle permet un échange rythmé ; souligne la vivacité du dialogue, voire de l'affrontement entre les personnages.	MONSIEUR DE SOTENVILLE: Je m'appelle le baron de Sotenville. CLITANDRE : Je m'en réjouis fort. MONSIEUR DE SOTENVILLE: Mon nom est connu à la Cour ; et j'eus l'honneur dans ma jeunesse de me signaler des premiers à l'arrière-ban de Nancy. CLITANDRE : A la bonne heure (Acte I, sc. 5)
Les stichomythies	Echange de répliques brèves	Forme de la joute verbale, elle marque souvent que le dialogue est tendu et menace de se rompre.	GEORGE DANDIN : Hé ! dites-moi un peu, s'il vous plaît, vous venez de là-dedans ? LUBIN : Chut ! GEORGE DANDIN : Comment ? LUBIN : Paix ! GEORGE DANDIN : Quoi donc ? (Acte I, sc. 2)
Le monologue	Un personnage parle seul sur scène, parfois longuement	Il met en scène la solitude d'un personnage qui doit prendre une décision, se livre à un examen de conscience, ou donne libre cours à ses manies.	Monologue de George Dandin dans la scène 1 et l'acte I : George Dandin réfléchit à sa situation, revient sur ses choix de vie.
L'aparté	Réplique dite « à part », censée être entendue du seul public.	Il crée une complicité avec le public. Il permet de montrer que la conversation n'est pas une communication transparente.	GEORGE DANDIN, <i>à part</i> : Ah ! coquine de servante ! (Acte I, sc.2) GEORGE DANDIN, <i>à part</i> : J'enrage ! (acte I, sc. 6).